

L'édito

Après un automne ensanglanté par des attentats horribles, odieux et aveugles, qui ont endeuillé la France entière, la France de toutes les confessions, les fêtes de fin d'année approchent à grands pas.

Mais cette année est une année un peu particulière, puisque nous allons passer par l'isolement avant les vacances de fin d'année. En effet, ce sont les 6 et 13 décembre que nous allons élire nos conseillers régionaux qui formeront le premier conseil régional de la grande région !

Indépendamment de toute cette actualité, les Maires de France continuent à faire front pour préserver dans son intégrité l'institution communale, contre ceux qui pensent que notre pays compte trop de communes, comme si certaines d'entre elles étaient inutiles. Ce serait comme prétendre qu'une famille compte trop d'enfants... !

A toutes et à tous, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et vous informe que l'ensemble du Conseil Municipal aura le plaisir de vous rencontrer pour la traditionnelle cérémonie des "Vœux du Maire" :

Le samedi 23 janvier 2016 en la salle polyvalente du village.

Je compte sur votre présence à toutes et à tous.

Christian CARBONI

Les 6 et 13 décembre : Elisez vos conseillers régionaux.

A dates exceptionnelles, élections exceptionnelles. Vous allez vous déplacer pour élire VOS membres du conseil régional de la nouvelle grande région composée de l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine.

A partir du 1^{er} janvier 2016, les 17 régions Françaises deviennent effectives.

La nouvelle région aura en charge le développement économique, l'aménagement du territoire, la formation professionnelle, les lycées, le transport, y compris les transports scolaires, la gestion des fonds européens ou encore le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitat, à la politique de la ville, aux politiques d'éducation etc.

Aller voter est essentiel pour l'avenir de tous.

Mobilisation du 19 septembre, et après..?

Je vous avais sollicité, comme beaucoup de Maires de France l'ont fait dans leur communes, pour vous faire partager l'inquiétude des élus et vous expliquer que, si bien évidemment il fallait tous faire des efforts, la méthode utilisée par l'Etat était inappropriée.

Vous avez été nombreux sur le village à soutenir cette action ; une trentaine à venir en mairie, et bien d'autres ayant montré leur soutien sur le site de l'Association des Maires de France.

Aujourd'hui donc, même si le gouvernement semble voir la situation dramatique de certaines communes, l'Association des Maires de France souhaite toujours un moratoire jusqu'en 2020, en revoyant à la baisse les efforts budgétaires demandés aux communes. L'action des Maires de France est en marche, et les Maires feront tout pour sauver l'identité de la ruralité.

Du nouveau à la déchèterie

Vous avez peut-être remarqué que depuis quelques semaines, tout le mobilier que vous apportez à la déchèterie est mis de côté afin de mieux le revaloriser.

Nous sommes en effet dans une période de test de collecte « Eco-mobilier ». Des informations complémentaires vous seront apportées lors des "Vœux du Maire".

Si nous voulons garder notre déchèterie, nous nous devons de la valoriser, et vous, de l'utiliser autant que vous le pouvez.

Secrétariat de mairie :

Ouverture au public le mardi de 17h00 à 18h45.

Bibliothèque :

Les mardis de 16h00 à 17h30, à la mairie.

Déchèterie :

Le samedi de 15h30 à 17h00.

Petits rappels pratiques

En période hivernale, il est toujours intéressant de connaître l'état des chaussées avant de prendre la route.

2 dispositifs vous sont proposés par *Le Département* pour vous tenir informé sur les conditions de circulation :

- Une boîte vocale actualisée tous les matins (et plus si nécessaire) : **03.26.69.34.10**.
- Une carte interactive sur la viabilité hivernale des routes : www.marne.fr rubrique PRATIQUE.

Ces sources sont actualisées dès l'apparition d'une situation dégradée.

Vous retrouverez ces liens sur www.tilloy-et-bellay.fr.

Une Bibliothèque pour tous

Craig Thompson nous dit : « Quand je vais dans une bibliothèque, j'ai l'impression d'être un gamin qui entre dans une confiserie où tous les bonbons sont gratuits...».

Nous avons la chance sur Tilloy et Bellay d'être intégré au "réseau de bibliothèques" qui permet d'obtenir gratuitement le prêt de milliers de références d'ouvrages. Des ouvrages pour toutes les générations qui vous sont mis gracieusement à disposition.



Venez donc découvrir ou redécouvrir ce service à la salle de la mairie les mardis de 16h00 à 17h30, à l'exception des vacances scolaires.

Voici quelques idées de lecture, des coups de cœur...

L'île des oubliés de Victoria Hislop

Saga familiale bouleversante : Alexis ignore tout de l'histoire de sa famille. Pour en savoir plus, elle part visiter le village natal de sa mère en Crète. Elle y fait une terrible découverte ; juste en face se dresse Spinalonga, la colonie où l'on envoyait les lépreux et où son arrière-grand-mère aurait péri.....

Les déferlantes de Claudie Galla

Un petit bijou, des pages qui se dévorent, des personnages troubles, une histoire inquiétante et ensorcelante qui commence là où finit la terre en pointe du Cotentin.

Le 5 avril 2016 : La TNT et la haute définition De quoi s'agit-il ?

A partir du 5 avril, tous les foyers reliés à une antenne réseau recevront l'ensemble des 25 chaînes gratuites de la TNT, y compris les 6 chaînes aujourd'hui exclusivement diffusées en Haute Définition, si le téléviseur est compatible.

Les opérateurs "satellite" effectueront le changement de norme à la même période : Vérifiez que le décodeur est bien compatible HD.

(Information à la demande de l'ANFR).

Si un téléviseur n'est pas compatible HD, il n'est pas nécessaire de le changer ! L'achat d'un adaptateur compatible avec la norme MPEG-4 suffit. Cet équipement est vendu à partir de 25/30 euros.



Retrouvez tous les détails sur le site : recevoirlatnt.fr ou au 0970 818 818 (et campagne TV).

ATTENTION : POUR PROFITER DE LA TNT, IL FAUT POSSEDER UN EQUIPEMENT COMPATIBLE, SINON LA RECEPTION DE LA TELEVISION SERA INTERROMPUE LE 5 AVRIL.